

! 1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société

Nom commercial	Lithofin ASR
Fabricant / fournisseur	EUROSIL bvba Heirbaan 50, B-2640 Mortsel Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11
Service des renseignements	Technical Dep. Téléphone +32 (0)3/366.39.09
! Conditions d'utilisation recommandées	
Nettoyant	

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Nettoyant alcalin de base

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
------------	-----------	-------------	--------------	----------------

-		anionische Tenside (kennzeichnungspflichtig)	< 20	Xi R 38-41
000067-63-0	200-661-7	propane-2-ol	< 15	F R11; Xi R36; R67
000111-76-2	203-905-0	ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol	< 20	Xn R20/21/22; Xi R36/38
001310-73-2	215-185-5	hydroxyde-de-sodium-	> 5	C R35

3. Dangers éventuels

Phrases R

35 Provoque de graves brûlures.

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agents d'extinction non appropriés pour raisons de sécurité

jet d'eau

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions relatives aux personnes

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de récipient en verre.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m³]	[ml/m³]	Remarque
000067-63-0	propane-2-ol	MAK	500	200	Y
000111-76-2	2-butoxyéthanol	MAK	98	20	H, Y
001310-73-2	hydroxyde-de-sodium-	MAK	2 E		Y, u.D.

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)

Protection des yeux

lunettes de protection

Protection corporelle

vêtement de protection résistant aux bases

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat	Couleur	Odeur		
liquide	jaunâtre	caractéristique		
Informations relatives à la sécurité				
Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	> 12			
début d'ébullition	> 90 °C			
Point d'éclair	> 65 °C			
Densité	ca. 1,1 g/cm3			
Solubilité dans l'eau			miscible en toutes proportions	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

Substances à éviter

Réagit au contact des acides.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. Remarques relatives à l'élimination

Code déchets 06 02 99 **Nom du déchet** déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise	Substance fluide alcaline caustique, non précisé (hydroxyde de sodium)
N° ONU	1719
Classe	8
PG	III
N° danger	80

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact	Caustic alkali liquid, n.o.s., (Sodium hydroxide)
N° ONU	1719
Classe	8
PG	III
Polluant marin	No
Ems	8-06

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact	Caustic alkali liquid, n.o.s., (Sodium hydroxide; solution)
N° ONU/ID	1719
Classe	8
PG	III

15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Identification

C Corrosif

Phrases R

35 Provoque de graves brûlures.

Phrases S

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

hydroxyde-de-sodium-

Réglementation nationale

Classification selon VbF (RFA) VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

Classe de danger pour l'eau 2 VwVwS (17. 05. 1999)

16. Informations diverses

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 11 Facilement inflammable.
R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 35 Provoque de graves brûlures.
R 36 Irritant pour les yeux.
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R 38 Irritant pour la peau.
R 41 Risque de lésions oculaires graves.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.